

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

- PRIX DE LA JOURNÉE** Fr. 470.-. La collation de midi, les pauses-café et les documents sont inclus dans ce prix.
- INSCRIPTION** Sur le site de l'institut www.unifr.ch/droitconstruction ou en cliquant sur le lien ci-dessous. Dès votre inscription, vous recevrez de notre part une confirmation ainsi qu'un bulletin de versement. Les inscriptions sont définitives et aucun remboursement n'est prévu.
- DOCUMENTS** Au début du colloque, tous les participants recevront le livre « Marchés publics 2020 » qui contiendra les textes de toutes les conférences de la journée de Fribourg, ainsi que du colloque en allemand à Zurich. Cette année, les participants recevront également la nouvelle édition de l'ouvrage « Réglementation des marchés publics en Suisse ».
- INFORMATIONS** **Institut pour le droit suisse et international de la construction**
Av. Beauregard 13, 1700 Fribourg, Suisse
E-mail droitconstruction@unifr.ch
Web www.unifr.ch/droitconstruction
Tél 026 300 81 02
Fax 026 300 96 82

INSCRIPTION



Institut pour le droit suisse
et international de la construction
Université de Fribourg

Sur mandat de la Fondation pour
le droit suisse de la construction

MARCHÉS PUBLICS

MERCREDI 24 JUN 2020
UNIVERSITÉ DE FRIBOURG (AULA MAGNA)

LES THÈMES

LES GRANDES NOUVEAUTÉS (RÉGLEMENTATION ET AUTRES ASPECTS)

LA JURISPRUDENCE RÉCENTE

ENFIN LE NOUVEAU DROIT : CE QUI RESTE ET CE QUI CHANGE

LES AVOCATS FACE À LA PROCÉDURE DE MARCHÉ PUBLIC

DISCUSSION LIBRE SUR LA BASE DES QUESTIONS DES PARTICIPANTS : TABLE RONDE

INSCRIPTION



UNIVERSITÉ DE FRIBOURG
UNIVERSITÄT FREIBURG

Vergabetagung 20 auf Deutsch am 26. Juni 2020 in Zürich

VERGABETAGUNG 20

LES THÈMES

Depuis déjà dix-huit ans (2002), le colloque « Marchés publics » présente à ses participants les nouveautés dans ce domaine juridique et examine les questions importantes, en droit matériel comme en procédure. « Marchés publics 2020 » maintient la formule : les conférences auront lieu en plénum et permettront aux auditeurs de mettre à jour leurs connaissances, de poser les questions qui les intéressent et de participer aux débats.

Le programme du colloque sera le suivant :

PLÉNUM 1. LES GRANDES NOUVEAUTÉS (RÉGLEMENTATION ET AUTRES ASPECTS) (Zufferey)

Cette conférence sera consacrée à une mise à jour des éléments qui constituent le droit des marchés publics, en particulier les modifications intervenues en droit fédéral et en droit cantonal ainsi que les nouvelles normes des associations professionnelles ou les projets sur lesquels elles travaillent.

PLÉNUM 2. LA JURISPRUDENCE RÉCENTE (Dubey)

Les professionnels des marchés publics peuvent mettre à profit les innombrables arrêts, même ceux disponibles seulement sur internet. Le conférencier présentera un panorama de la jurisprudence de ces deux dernières années en mettant en exergue les éléments les plus marquants.

PLÉNUM 3. ENFIN LE NOUVEAU DROIT : CE QUI RESTE ET CE QUI CHANGE (Zufferey)

La révision complète du droit suisse des marchés publics a été adoptée et le référendum n'a pas été utilisé ; elle entrera donc en vigueur, y compris au niveau cantonal. C'est donc le moment d'en présenter les composantes les plus marquantes, qu'il s'agisse d'éléments vraiment nouveaux ou de confirmations des acquis.

PLÉNUM 4. LES AVOCATS FACE À LA PROCÉDURE DE MARCHÉ PUBLIC

(Calame, Delessert, Guignard, Maillard)

Qui dit recours dit procédure. Quatre spécialistes rompus au judiciaire feront le point sur les aspects primordiaux, que sont, la qualité pour recourir, les délais et l'effet suspensif, l'accès ou non au dossier et le choix de la voie de droit.

PLÉNUM 5. DISCUSSION LIBRE SUR LA BASE DES QUESTIONS DES PARTICIPANTS : TABLE RONDE

(Beyeler, Pfammatter, Schaller, Spoorenberg)

Pour la première fois lors de la Journée Marchés publics, les participants pourront poser leurs questions par internet tout au long du colloque. Elles seront discutées lors de la table ronde finale, à laquelle participeront un juge, un représentant des adjudicateurs et une représentante des entrepreneurs. Le Prof. Beyeler modérera les débats.

LE PROGRAMME

Le colloque se déroulera à l'Aula Magna, sur le site de Miséricorde, à l'Université de Fribourg. Pour toute information complémentaire, veuillez consulter notre site web www.unifr.ch/droitconstruction.

Horaire des trains depuis Lausanne : arrivée 09.03 h ; départ : 16.26 h.

09.30	INTRODUCTION ET PRÉSENTATION DE LA JOURNÉE	
09.35 - 10.15	PLÉNUM 1.	LES GRANDES NOUVEAUTÉS (RÉGLEMENTATION ET AUTRES ASPECTS) Zufferey
10.15 - 10.45	Pause-café	
10.45 - 11.45	PLÉNUM 2.	LA JURISPRUDENCE RÉCENTE Dubey
11.45 - 12.30	PLÉNUM 3.	ENFIN LE NOUVEAU DROIT : CE QUI RESTE ET CE QUI CHANGE Zufferey
12.30 - 13.30	Collation sur place	
13.30 - 14.30	PLÉNUM 4.	LES AVOCATS FACE À LA PROCÉDURE DE MARCHÉ PUBLIC Calame, Delessert, Guignard, Maillard
14.30 - 16.00 (Pause-café comprise)	PLÉNUM 5.	DISCUSSION LIBRE SUR LA BASE DES QUESTIONS DES PARTICIPANTS Table ronde (modération : Beyeler ; participation : Pfammatter, Schaller, Spoorenberg)

LES CONFÉRENCIERS

Jean-Baptiste Zufferey, professeur à l'Université de Fribourg, président de l'Institut pour le droit suisse et international de la construction ; **Martin Beyeler**, professeur à l'Université de Fribourg ; **Jacques Dubey**, professeur à l'Université de Fribourg ; **Richard Calame**, docteur en droit, spécialiste FSA en droit de la construction et de l'immobilier, avocat à Neuchâtel ; **Frédéric Delessert**, spécialiste FSA en droit de la construction et de l'immobilier, avocat-notaire à Sion ; **Daniel Guignard**, docteur en droit, spécialiste FSA en droit de la construction et de l'immobilier, avocat à Lausanne ; **Christophe C. Maillard**, spécialiste FSA en droit de la construction et de l'immobilier, avocat à Fribourg et Lausanne ; **Christian Pfammatter**, Président du Tribunal cantonal du canton de Fribourg ; **Karen Schaller**, titulaire du brevet d'avocat, CAS en droit de la construction et de l'immobilier, senior legal counsel d'une entreprise de construction ; **Guillaume Spoorenberg**, titulaire du brevet d'avocat, executive MBA en gestion de projet, secrétaire général adjoint d'un maître de l'ouvrage.